

Centre Alexandre Dumas



*Accompagnement d'adultes
en situation de handicap psychique
dans l'élaboration d'un projet
d'insertion socioprofessionnelle*



Centre Alexandre Dumas

Le Centre Alexandre Dumas est un établissement de l'association VIVRE, reconnue d'utilité publique. L'objectif de l'association VIVRE est de favoriser, principalement par la réadaptation professionnelle, l'insertion sociale de personnes en situation de handicap physique ou psychique, inné ou acquis, et de les aider à trouver une place de citoyen actif dans la société.

Le Centre Alexandre Dumas, créé en 1972, est spécialisé dans l'orientation professionnelle et l'accompagnement vers et dans l'emploi (en milieu ordinaire comme protégé) des personnes en situation de handicap psychique. Il dispose de 3 dispositifs :

- ♦ **Pré-Orientation Spécialisée (POS)**
- ♦ **Services aux personnes en situation de Handicap psychique dans leur processus de Reclassement Professionnel Adapté (SHERPA)**
- ♦ **Appui Conseil Emploi (ACE) ou Prestations Ponctuelles Spécifiques (PPS)**

Le Centre Alexandre Dumas offre ces prestations sur 2 sites, l'un localisé à Gentilly, depuis 1997, et l'autre à Paris, depuis 2010.

Public accueilli

Toute personne bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de "Travailleur Handicapé" (RQTH) pour des troubles d'ordre psychique, et mobilisée pour une insertion professionnelle.



Centre Alexandre Dumas

Pré Orientation Spécialisée

Centre Alexandre Dumas GENTILLY

✉ 45 rue de la Division du Général Leclerc - 94250 GENTILLY
Tél : 01 49 69 18 40 - Fax : 01 49 69 18 49
centre-alexandre-dumas@vivre-asso.com

Les personnes accueillies

Des adultes (à partir de 18 ans), de tout le territoire, de tout niveau scolaire, sachant lire et écrire, bénéficiant de la « Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé » (RQTH) pour des troubles d'ordre psychique, théoriquement stabilisés et orientés au Centre Alexandre Dumas par les CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de la MDPH.

Le dispositif

Le stage dure 6 mois. Il y a 3 groupes simultanément de 10 à 11 personnes, avec une entrée environ tous les deux mois. Les stagiaires sont rémunérés au titre de la formation professionnelle par le Conseil Régional d'Ile de France via l'ASP. Ce dispositif est financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

La mission

Ce dispositif a pour mission de permettre au public accueilli de s'inscrire dans un processus d'élaboration et de positionnement sur un projet professionnel et de vie, tant protégé que du droit commun.

Les objectifs

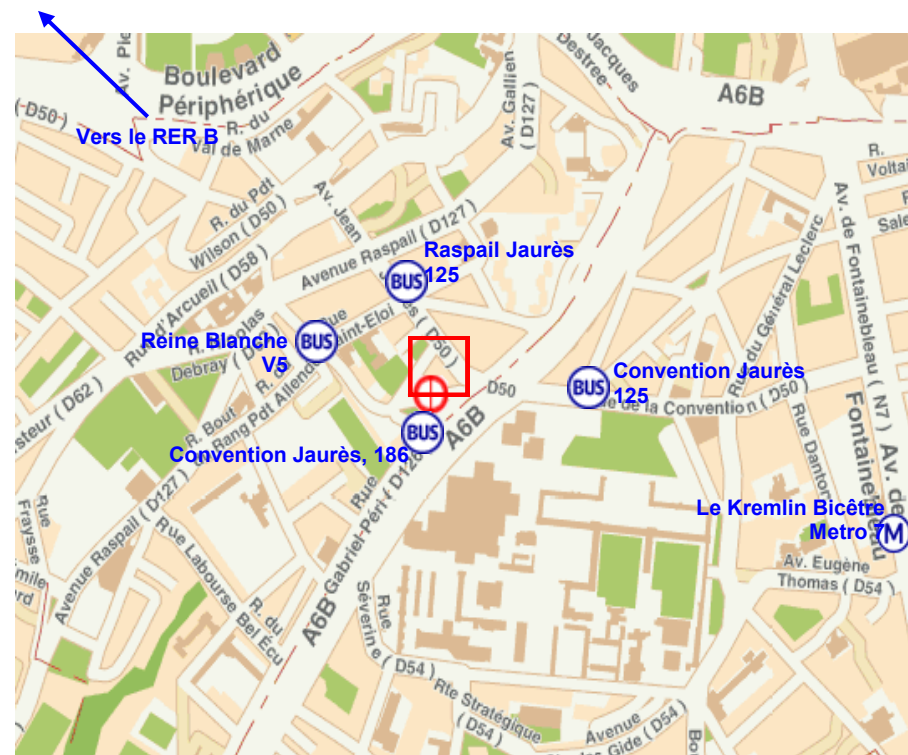
Le Centre propose un processus dynamique de réinsertion dans un cadre structuré et contenant permettant aux stagiaires :

- De réinvestir des activités intellectuelles, manuelles et sociales et de les auto-évaluer.
- De retrouver un rythme de travail satisfaisant compatible avec des activités d'insertion.
- De co-construire un projet personnel d'insertion sociale et professionnelle.
- De faire le point sur l'ensemble des facteurs à prendre en compte pour que ce projet soit réalisable, et sur les étapes à mettre en place.
- De retrouver une redynamisation sociale.

L'équipe

L'équipe pluridisciplinaire, dont un psychiatre, apporte un soutien individualisé pédagogique, médical et psychologique favorisant une évolution personnelle et la maturation vers le projet d'insertion.

Dispositifs présents au Centre Alexandre Dumas de Gentilly :
Pré Orientation Spécialisée et SHERPA



Légende



Méetro 7 (Le Kremlin Bicêtre)



Bus RATP 125 (Raspail Jaurès, Convention Jaurès)

Bus RATP 186 (Convention Jaurès)

Bus RATP V5 (Reine Blanche)

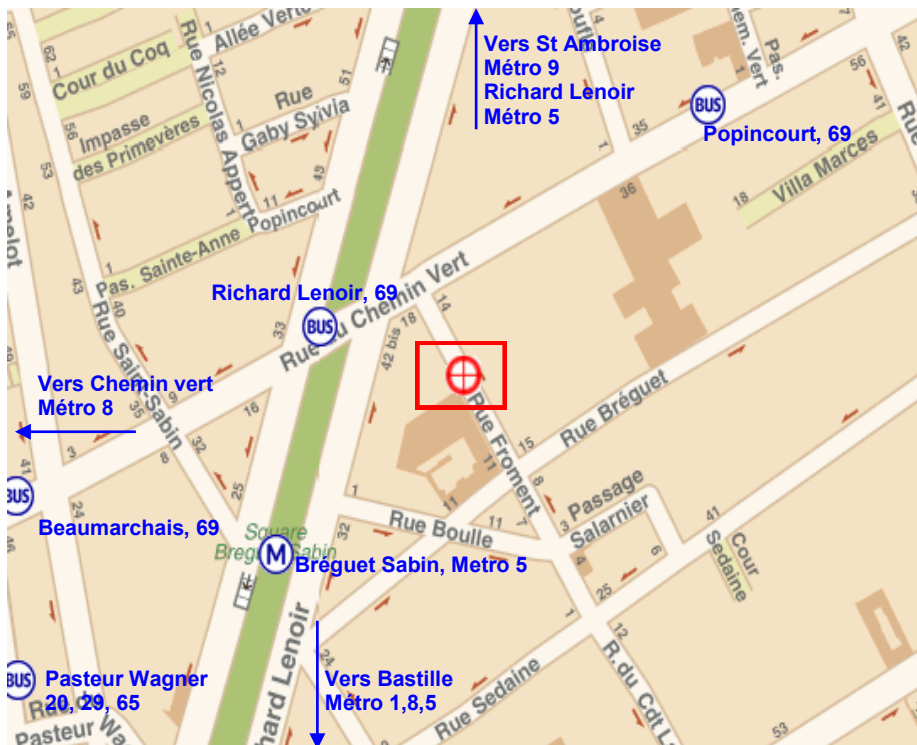


Centre Alexandre Dumas, 45 rue de la division du G^{al} Leclerc (94250)




Centre Alexandre Dumas PARIS

✉ 17, rue Froment - 75011 PARIS
Tél : 01 56 98 20 70 - Fax : 01 48 06 62 45
centre-dumas-paris@vivre-asso.com

Dispositifs présents au Centre Alexandre Dumas de Paris :
Pré Orientation Spécialisée et ACE



Légende

-  Métro 1 et 8 (Bastille), Métro 9 (Saint Ambroise)
Métro 5 (Bréguet Sabin, Richard Lenoir)
-  Bus RATP 69 (Beaumarchais, Richard Lenoir, Popincourt)
Bus RATP 20, 29, 65 (Pasteur Wagner)
-  Centre Alexandre Dumas, 17 rue Froment (75011)

Les moyens

Des mises en situation, en interne et en extérieur :

· **Les activités individuelles :** atelier de travaux manuels et d'arts plastiques, bureautique, recherche et documentation, démarches projet.

· **Les activités collectives :** Atelier de Raisonnement Logique (ARL), méthodologie, atelier d'écriture, expression écrite et orale, préparation des sorties et sorties culturelles, atelier de création artistique collective, atelier projet professionnel.

· **Les groupes d'expression et d'échange :** la réunion des stagiaires, la réunion sur la sortie culturelle, le CVS.

Des entretiens individuels de soutien et de suivi avec un formateur référent attitré.



L'organisation

- **La phase de pré-admission** (entretiens sur plusieurs mois)

Permettre au futur stagiaire de s'engager dans le processus de réinsertion et à l'équipe d'évaluer son implication.

- **La phase d'accueil** (une semaine)

Favoriser l'adaptation progressive aux exigences du stage.
Instaurer une dynamique de groupe facilitant les échanges.

- **La phase d'adaptation et de remobilisation** (les 3 premiers mois)

Favoriser la resocialisation, l'adaptation au rythme du stage.
Permettre le réentraînement de ses capacités et leur auto-évaluation

- **La phase d'élaboration et de mise en œuvre du projet** (les 3 derniers mois)

Préciser le projet, le valider et envisager les modalités de sa mise en œuvre, en lien avec le terrain, le milieu protégé et ordinaire, les enquêtes-métier et les stages en entreprises, en ESAT, ...



Services aux personnes en situation de Handicap psychique dans leurs processus de Reclassement Professionnel Adapté

Les objectifs

Accompagner, dans leurs démarches d'insertion, les personnes fragilisées par des troubles d'ordre psychique, bénéficiant déjà d'une orientation professionnelle vers un milieu protégé (ESAT, entreprise adaptée), émise par la CDAPH du Val de Marne.

Il s'agit de :

- ◆ Informer,
- ◆ Expliquer,
- ◆ Redonner confiance dans une dynamique individuelle et collective,
- ◆ Faciliter les stages de découverte et de mise en situation de travail,
- ◆ Analyser le potentiel de la personne en lien avec le poste de travail ou la formation envisagés,
- ◆ Aider à l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation.

Nous avons la volonté de travailler ensemble avec les acteurs locaux. Notre souhait est d'améliorer les articulations entre les diverses phases du parcours d'insertion professionnelle et sociale des personnes confrontées à des troubles d'ordre psychique.

Le déroulement de l'action

Dès réception de la notification CDAPH, nous leur adressons un courrier en les informant de la prise en charge de leur dossier. Un premier rendez-vous leur sera proposé en fonction de la liste d'attente.

Cet accompagnement a pour but de :

- ◆ Analyser le parcours médical et professionnel pour mieux cibler leur projet,
- ◆ Décider des étapes nécessaires à l'aboutissement de leur insertion professionnelle,
- ◆ Organiser des visites de structures (ESAT, Ateliers Protégés,...) et des stages de découverte qui correspondent à leur projet,
- ◆ De leur proposer, si nécessaire, une étape de réadaptation avant de les engager professionnellement.

Appui à l'intégration en entreprise ou en formation

Les objectifs

- ◆ Soutenir la mobilisation de la personne et faciliter la concrétisation de son projet professionnel ou d'intégration en formation et ou alternance, validé par son référent, en intégrant les éléments de compensation de la situation de handicap psychique.

La méthodologie

- ◆ Une équipe pluridisciplinaire neutre apportant son expertise au prescripteur et à la personne dans le respect de la confidentialité des informations.
- ◆ Un cadre stable et structuré.
- ◆ La désignation d'un correspondant référent de la personne, pendant l'action garant de la relation de confiance, de l'échéance du suivi et du respect de l'engagement des délais.
- ◆ Une prestation personnalisée et individualisée prenant en compte les spécificités de la personne.

Les outils

- ◆ Des entretiens individuels et un travail collectif.
- ◆ Des outils d'informations technologiques, utilisation de supports techniques de préparation à l'entretien, à la gestion du stress, à la présentation de la personne et de son handicap.
- ◆ Un travail d'appropriation des outils de recherche d'emploi.

Suivi dans l'emploi

Les objectifs

- ◆ Intervenir, sur demande de l'entreprise, de manière réactive, auprès d'un bénéficiaire connu pour désamorcer toute difficulté rencontrée dans le cadre professionnel susceptible de conduire à une rupture du contrat de travail.

La méthodologie

- ◆ La désignation du correspondant référent assurant les entretiens avec la personne.
- ◆ La conduite d'entretiens de médiation et d'expertise auprès de l'employeur et/ou de la personne.
- ◆ La mise en relation avec des opérateurs spécialisés extérieurs.
- ◆ Une prestation personnalisée et individualisée prenant en compte la situation du salarié dans son poste de travail.

Les outils

- ◆ Des entretiens individuels.
- ◆ Des outils spécifiques de sensibilisation visant le conseil à la hiérarchie, au collectif ou au tuteur.

Appui à la validation du projet professionnel:

Les objectifs

- ◆ Valider le projet professionnel défini par la personne, préciser des modalités de compensation éventuelles permettant sa mise en œuvre, proposer des modalités d'accès à l'emploi, les actions à mettre en œuvre pour faciliter le travail d'accompagnement du prescripteur, apporter un soutien à la personne dans ses démarches d'insertion professionnelle. Préparer des candidatures, des entretiens d'embauche et la prise de poste.

La méthodologie

- ◆ Vérification de la définition d'un projet professionnel par la personne.
- ◆ Cadre stable et structuré qui permet de vérifier l'adaptation à des contraintes socio professionnelles.
- ◆ Approche neutre, experte sachant tenir compte des spécificités du handicap psychique, pluridisciplinaire, individuelle et collective.
- ◆ Désignation d'un correspondant référent de la personne garantissant une relation de confiance, l'échéance du suivi et le respect des engagements des délais.

Les outils

- ◆ Entretiens individuels et approche collective
- ◆ Mise en situation professionnelle en entreprise, centre de formation...en partenariat avec le prescripteur.
- ◆ Utilisation d'outils de droit commun tels que évaluation en milieu de travail, évaluation des compétences et capacités personnelles.



Centre Alexandre Dumas

Prestations Ponctuelles Spécifiques ACE (Appui Conseil Emploi)

La finalité des prestations

Les Prestations Ponctuelles Spécifiques s'inscrivent dans une dynamique de parcours vers l'emploi, en proposant un appui à l'intégration et au maintien dans l'emploi en Ile de France auprès de personnes en situation de Handicap Psychique à certains moments-clé de ce parcours. Elles sont financées par l'AGEFIPH.

Les prestations

- ◆ **Appui à un diagnostic approfondi**
- ◆ **Appui à l'élaboration du projet professionnel**
- ◆ **Appui à la validation du projet professionnel**
- ◆ **Appui à l'intégration en entreprise ou en formation**
- ◆ **Suivi dans l'emploi**

Le public accueilli

Toute personne en situation de handicap psychique :

- ◆ Bénéficiaire de la loi de 2005,
- ◆ Orientée vers le Centre Alexandre Dumas par leur conseiller Cap Emploi, Pôle Emploi ou Mission Locale.

Appui au diagnostic approfondi

Les objectifs

- ◆ Valider l'origine psychique de la problématique de la personne et l'aider à identifier ses potentialités et limites, à repérer des étapes à envisager, apporter au prescripteur des éléments sur la faisabilité d'un parcours professionnel.

La méthodologie

- ◆ Approche pluridisciplinaire, neutre, spécialisée, adaptant les outils à la personne, et tenant compte de sa fragilité, dans le déroulé de l'action et dans la restitution des résultats
- ◆ La désignation d'un correspondant référent de la personne, pendant l'action, garant de la relation de confiance, de l'échéance du suivi et du respect de l'engagement des délais
- ◆ Repérage et évaluation experte des potentiels et des limitations psychiques de la personne sans négliger les aspects sociaux, environnementaux, médicaux, le parcours antérieur, le projet...

Les outils

- ◆ Entretiens individuels d'évaluation et de restitution.
- ◆ Situations groupales permettant l'évaluation des capacités relationnelles.
- ◆ Tests d'évaluation objective des capacités intellectuelles.
- ◆ Comptes rendus repérant précisément potentiels, limites et perspectives pour la personne et le prescripteur.



Appui à l'élaboration du projet professionnel

Les objectifs

- ◆ Identifier les capacités et les compétences de la personne afin de lui permettre de construire un projet professionnel réaliste et compatible avec son handicap et de préconiser au prescripteur les modalités de compensation et les étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet préalable à sa réalisation.

La méthodologie

- ◆ Une équipe pluridisciplinaire neutre apportant son expertise au prescripteur et à la personne dans le respect de la confidentialité des informations.
- ◆ Un cadre stable et structuré
- ◆ La désignation d'un correspondant référent de la personne, pendant l'action garant de la relation de confiance, de l'échéance du suivi et du respect de l'engagement des délais.
- ◆ Une prestation personnalisée et individualisée prenant en compte les spécificités de la personne.

Les outils

- ◆ Entretiens individuels et travail collectif.
- ◆ Outils d'évaluation et d'élaboration de projet spécifiques et adaptés aux particularités de ces personnes.
- ◆ Mise en situation professionnelle visant à aider la personne à valider la faisabilité du projet élaboré et sa disponibilité psychique à accepter les éléments de réalité nécessaires à sa concrétisation.

